



N° 913 / 05069 UDs/RVR-EPTIC/DAAC/FMSP/D/DKMP

Dschang, le 19 AOUT 2020

COMMUNIQUE

Portant ouverture du concours d'entrée en première année des études de Licence Professionnelle en Kinésithérapie de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Dschang, et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2020-2021.

Le Recteur de l'Université de Dschang porte à la connaissance :

- des élèves des classes de terminales Scientifiques séries C et D, des classes Upper Sixth (VI) scientifiques et qui ont obtenu le GCE « 0 » Level en quatre matières au moins, (à l'exception de la matière dénommée « Religious Knowledge ») ;
- des titulaires du Baccalauréat dans les séries ci-dessus mentionnées ou du General Certificate of Education Advanced Level (GCE/AL) au moins dans trois matières scientifiques ;
- des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence ou en dispense par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur,

Qu'un concours sur épreuves écrites et étude de dossier, pour le recrutement de **quarante (40)** étudiants, est ouvert au centre unique de Dschang, au titre de l'année académique 2020- 2021, en première année de Licence Professionnelle en Kinésithérapie à la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Dschang.

Les candidats ressortissants des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ayant ratifié les textes relatifs au traitement national des étudiants et justifiant des qualifications requises sont admis à composer dans les mêmes conditions que leurs homologues Camerounais.

Les programmes du concours sont ceux de la Terminale D ou de Upper Sixth en Biologie, Chimie et physique.

Le concours comporte :

- L'étude du dossier scolaire (notée sur 20 points, soit coefficient 1),
- Des épreuves écrites (notée sur 100 points, soit coefficient 5),

1. L'étude du dossier scolaire est établie en fonction :

- Des relevés de notes du Probatoire ou du GCE/OL,
- Des relevés de notes du Baccalauréat ou du GCE/AL,
- De l'âge.

2. Les épreuves écrites, d'une durée totale de trois heures, sous forme de questions à choix multiples sont constituées comme suit :

- **Une épreuve de Biologie** notée sur 50 points,
- **Une épreuve de Chimie** notée sur 25 points,
- **Une épreuve de Physique** notée sur 25 points.

Les candidats inscrits sous réserve de l'un des diplômes ci-dessus mentionnés ne seront définitivement admis, en cas de réussite au concours, que sur présentation de l'original du diplôme ou le cas échéant, de l'attestation de réussite.

L'inscription au concours se fait en ligne sur le site web de l'Université de Dschang à l'adresse www.univ-dschang.org, ou sur la plateforme <http://sigesonline.univ-dschang.org>.

Les frais de scolarité s'élèvent à la somme de quatre cent mille (400 000) francs CFA, par an.

Les dossiers de candidature comprennent les pièces suivantes :

1. un formulaire d'inscription **en ligne sur le site de l'Université de Dschang** www.univ-dschang.org **ou sur la plateforme** <http://sigesonline.univ-dschang.org>, à remplir, télécharger et timbrer à 1000 frs CFA et signer par le candidat ;
2. Un reçu de versement de droits d'inscription au concours ;
3. une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de 3 (trois) mois ;
4. une photocopie certifiée conforme du Baccalauréat, ou du GCE/AL dans les matières scientifiques ou du diplôme équivalent ou une attestation certifiée conforme de réussite à l'un de ces diplômes le cas échéant ;
5. des photocopies certifiées conformes des relevés de notes du Probatoire et du Baccalauréat ou du GCE/OL et du GCE/AL selon le cas ;
6. un certificat médical attestant que le candidat est apte à poursuivre les études en Kinésithérapie, dûment établi et délivré par un médecin de l'administration.
7. quatre cartes photo d'identité 4x4 portant les noms et prénoms au verso ;
8. une enveloppe format A4 timbrée à 400F CFA à l'adresse du candidat.

Les candidats doivent être âgés de vingt-sept (27) ans au plus au 1^{er} octobre 2020.

Les droits d'inscription au concours s'élèvent à vingt mille (20 000) FCFA **payable sur présentation d'un quitus de paiement préalablement téléchargé, auprès de l'Etablissement financier agréé choisi lors de l'inscription en ligne.** Ces droits non remboursables, sont destinés à couvrir les charges générées par l'organisation du concours.

Les dossiers complets doivent être déposés contre récépissé, à l'un des sites suivants au plus tard le **Vendredi 25 septembre 2020 à 15h 30 mn :**

- service de la scolarité de la Faculté de Médecine et des Sciences pharmaceutiques de l'Université de **Dschang** ;
- antennes de l'Université de Dschang : **Yaoundé-Nkolbisson, Maroua, Ebolowa, Bafia, Bambui et Belabo** ;
- Service de la scolarité de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Douala.

Seuls les candidats présentant un dossier réglementaire complet seront autorisés à concourir. Ils devront alors **se munir de leur carte nationale d'identité et du récépissé de dépôt du dossier, qui leur seront exigés.**

Le concours aura lieu le **vendredi 2 octobre 2020**, à 8 heures précises au centre unique de Dschang (campus principal), et l'appel des candidats se fera à 7heures 30 minutes.

19 AOUT 2020

Ampliations :

- R/UDs
- VR-EPTIC
- D/FMSP
- SIC/Radio Campus /large diffusion
- Affichage

